



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 10 mai 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de
Sarreguemines

GRT GAZ
Agence d'exploitation de Strasbourg
Rue Ampère
67451 MUNDOLSHEIM Cédex

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
03 87 34 30 87

**Objet : Dossier de déclaration concernant Protection conduite de gaz à Hommarting
Accord immédiat**

P.J : 1 dossier + Récépissé de déclaration n° 57-2018-00193

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Protection d'une conduite de gaz au niveau de la traversée sous-fluviale n°TRF-442-725 d'un affluent du Stelbermann à HOMMARTING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 02 mai 2018
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2018-00193
- Dossier réalisé par : SINBIO à Mutterholz

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de HOMMARTING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :
- Bureau d'études SINBIO
5, rue des Tulipes
67600 MUTTERSCHOLZ

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER